



Rabat, le 09.09.2019

CERTIFICAT DE CONFORMITE N°: CC-1/2019

Délivré par La **Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information**,

- En application des dispositions de l'article 9 de la Loi n°53-05 relative à l'échange électronique de données juridiques promulguée par le dahir n°1-07-129 du 19 Kaada 1428 (30 novembre 2007) ;
- En application des dispositions de l'article 3 du décret n°2-13-881 du 28 rabii I 1436 (20 janvier 2015) modifiant et complétant le décret n°2-08-518 du 25 jourmada I 1430 (21 mai 2009) pris pour l'application des articles 13, 14,15, 21 et 23 de la loi relative à l'échange électronique des données juridiques ;

Pour le :

DISPOSITIF DE CREATION DE SIGNATURE ELECTRONIQUE SECURISEE

Désignation	SafeSign IC PKI applet on JCOP 3 P60 eIDAS QSCD
Version du produit	v3.0.1.11
Développé par	A.E.T. Europe B.V NXP Semiconductors GmbH
Fonctions	Génération des données de création et de vérification de signature, création de signature électronique sécurisée





Rabat, le 09.09.2019

REFERENCES D'EVALUATION

Références normatives	Critères Communs version 3.1 révision 5 (ISO/IEC 18045)		
Niveau	EAL4+	Augmentations :	AVA_VAN.5

NOTES :

- Ce certificat de conformité est valide tant que les références d'évaluation ayant permis de le délivrer n'ont pas subi de modification, et il ne concerne que la version spécifique du produit évalué. Tout changement doit être signalé immédiatement à la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information.
- Lorsque les conditions selon lesquelles le certificat de conformité d'un dispositif de création de signature électronique sécurisée a été délivré ne sont plus réunies ou qu'elles ont subi des modifications ultérieures, la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information procède au retrait dudit certificat.
- La délivrance de ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation d'utilisation du produit par la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information, et ne garantit pas que le produit soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.



Pour le Chef du Gouvernement
et par Délégation
Directeur de la Stratégie & de la Réglementation

Signé : Hassan MOKHLIS